

Communiqué de Presse du 15 décembre 2021

## Après trois ans de mobilisation, le Collectif d'entreprises pour une économie plus inclusive renouvelle et amplifie son engagement dans les territoires et auprès des jeunes



**Constitué en décembre 2018 au plus fort du mouvement des Gilets Jaunes et réunissant à ce jour 32 entreprises privées parmi les plus importantes de France, le Collectif d'Entreprises pour une Économie plus Inclusive continue d'imaginer et de développer ses actions originales en faveur de l'inclusion des populations les plus fragiles, à un moment clé de l'histoire de notre société.**

Dans le contexte que la France traverse depuis plus de trois années, les grandes entreprises - réunies à l'époque sous l'impulsion d'Emmanuel Faber et de Thomas Buberl - qui constituent ce Collectif ont maintenu et renforcé leurs engagements pour notamment accroître l'employabilité, chacune de leur côté, et collectivement au sein de trois groupes de travail. En outre, le Collectif a favorisé des synergies et des échanges de bonnes pratiques qui ont rendu infiniment plus performantes et concrètes les politiques RSE de chacune de ces entreprises, tout en stimulant la créativité des équipes.

**Thomas Buberl, CEO d'Axa et co-président du Collectif, déclare :** « *C'est d'abord une grande fierté d'observer la mobilisation sans précédent et le travail accompli par les collaborateurs de chacune de nos entreprises, tous niveaux hiérarchiques confondus et dans toutes les régions de France. Nous avons constitué ce Collectif à un moment où notre participation à la reconstruction du pacte social était plus urgente que jamais. Depuis, la France et le monde connaissent des révolutions environnementales, sociétales et technologiques profondes, une crise sanitaire. Notre responsabilité mais aussi notre intérêt en tant que grandes entreprises sont d'accompagner ces transformations afin qu'elles profitent à tous.* »

**Sophie Boissard, CEO de Korian et co-présidente du Collectif**, déclare : « *J'ai pu mesurer l'engagement de mes collègues lors de nos réunions de CEO. Le taux de croissance du nombre d'alternants dans les entreprises du Collectif, de plus de 20%, est encourageant. Pour construire les dispositifs adaptés en faveur des plus précaires ou fragilisés, le défi est profond. C'est pourquoi l'impact de ces trois ans de mobilisation invite à amplifier nos démarches d'innovation sociale, notamment pour retisser des liens par l'emploi avec les 1,5 millions de NEETs de moins de 30 ans, qui ne sont ni en éducation, ni en formation, et n'ont pas d'emploi. C'est un défi pour nous tous, nous nous y engageons.* »

Les trois groupes de travail sont les suivants :

**1. Au cœur de la démarche du Collectif, la promotion professionnelle et le développement du capital humain (GT1, piloté par Catherine MacGregor et Jean-Pascal Tricoire)**

Le Collectif s'est organisé au niveau national et en collectifs locaux, dans dix grands bassins d'emplois en France, grâce au soutien d'organisations déjà présentes, comme « *100 Chances 100 Emplois* », Pôle Emploi ou les Missions Locales. En ce qui concerne l'apprentissage, l'objectif établi en 2018 était d'atteindre 70 000 apprentis en 2020. En dépit de la crise sanitaire, qui a durement touché de nombreuses entreprises du Collectif, cet objectif a été atteint en 2021. Entre 2018 et 2021, le nombre d'alternants dans les entreprises du Collectif a augmenté de plus de 20% : il représentait 3,7% des effectifs en 2018 et 4,5% en 2021. Si les 6 000 entreprises françaises de plus de 250 salariés avaient le même engagement que les entreprises du Collectif, il y aurait 100 000 alternants supplémentaires en France.

**2. En aval, en construisant des coalitions actives pour réduire le poids des dépenses contraintes et proposer des biens et services essentiels accessibles aux populations en situations de précarité (GT2, piloté par Jean-Laurent Bonnafé)**

Ce groupe de travail a pour ambition de faciliter, pour des ménages qui en éprouvent la nécessité, l'accès à des biens et services essentiels produits par certaines des entreprises du Collectif. Pour faciliter cet accès, les principaux leviers sont soit de diminuer le prix de vente sans modifier le produit ou le service lui-même, soit de diminuer le prix de vente en ajustant les caractéristiques du produit/service aux besoins spécifiques et essentiels des ménages à faibles revenus. Plusieurs programmes ont vu le jour :

- *Le programme Malin*, à destination des familles précaires avec un enfant de moins de 3 ans et avec l'objectif de leur apporter des conseils nutritionnels pour les accompagner dans la phase de transition alimentaire ainsi que de leur adresser des bons de réduction leur permettant d'acheter de la nourriture adaptée (lait 2ème âge, petits pots...) avec 30 à 40 % de réduction dans leurs magasins habituels ;
- *Le Club Mobilité*, dont l'objectif est de permettre à des travailleurs précaires d'avoir accès à des véhicules neufs via une Location avec Option d'Achat (LOA) adossée à un micro-crédit et ainsi améliorer leur capacité à répondre à des offres d'emploi nécessitant d'avoir un véhicule ;
- *L'offre coup de Pouce Livebox*, qui profite à 10 000 bénéficiaires en situation de précarité et consiste en la commercialisation d'un dispositif complet d'accès à internet comprenant une connexion Internet-TV-Téléphone et un PC portable.

En 2021, ce groupe de travail s'est concentré sur la mise en marché des portails de prescription des banques du Collectif vis-à-vis de leurs clientèles fragiles, comme « *Axelle* » par BNP Paribas ou

« Maîtriser son budget » par Crédit Agricole ; ces portails rassemblent les offres inclusives, y compris des offres d'emploi, des entreprises du Collectif et les mettent à disposition de leurs clients fragiles.

### **3. Et en amont, avec l'ambition de promouvoir les « achats inclusifs », et de proximité, avec des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire et des PME (GT3, piloté par Sophie Bellon)**

Le volume d'achat des entreprises du Collectif dépasse les 100 milliards d'euros pour les entités basées en France. Les premiers engagements communs forts, de nature à promouvoir le développement des achats inclusifs concernent :

- La nomination au sein de chacune des entreprises du Collectif d'un dirigeant membre du comité exécutif qui a la responsabilité de promouvoir les achats inclusifs dans son organisation et qui s'assure de la mise en œuvre effective de ces achats dans l'ensemble de l'entreprise ;
- L'insertion d'une clause sur les achats inclusifs dans tous les appels d'offre pour lesquels c'est possible ;
- La mise en place de processus d'achats et de contractualisation simplifiés pour les entreprises éligibles aux critères d'achats inclusifs ;
- L'inclusion dans tous les appels d'offre pour lesquels c'est possible d'un critère de sélection des fournisseurs reposant sur leur engagement sur l'inclusion ;
- La mesure annuelle des progrès réalisés, en mesurant ces achats inclusifs.

Réuni le 15 décembre, le Collectif a décidé de renforcer sa mobilisation pour contribuer à la mise en place de nouvelles dynamiques en faveur de l'employabilité, de l'emploi des jeunes et de la reformation. Enfin, il accueille dès aujourd'hui de nouveaux membres et échange avec d'autres entreprises qui le rejoindront bientôt.

--

Une brochure détaillée est jointe à ce communiqué et comprend les détails des réalisations du Collectif et de chacune des entreprises membres, ainsi que le lien vers le site internet, vecteur des communications du Collectif, notamment au travers des vidéos des CEO, des partenaires et des bénéficiaires.

<https://www.collectif-economie-plus-inclusive.fr>

#### **Liste des entreprises membres et des partenaires**

*Accenture, Accor, Adecco, ADP, AG2R LA MONDIALE, AXA, BNP Paribas, BPCE, Carrefour, Casino, Crédit agricole, Crédit Mutuel, Groupe Crit, Danone, Derichebourg, EDF, Elsan, Engie, Groupama, Korian, L'Oréal, ManpowerGroup, Microsoft, Orange, Renault, Rexel, Schneider Electric, Sodexo, Sonepar, Suez, Transdev, Veolia, Vinci*

--

#### **Contact opérationnel**

Gilles Vermot Desroches, animateur des réseaux du Collectif

[Gilles.vermot-desroches@se.com](mailto:Gilles.vermot-desroches@se.com)

#### **Contacts Médias**

DGM Conseil

Michel Calzaroni – Shahan Sheikholeslami

[shahan@dgm-conseil.fr](mailto:shahan@dgm-conseil.fr)